

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ETRANGERES.

Tridi 13 Prairial, an V.

( Jeudi 1<sup>er</sup> Juin 1797 ).

*Fête donnée à l'académie de France à Rome, par le ministre français. — Réforme d'une grande partie de l'armée papale. — Formation à Milan de trois conseils chargés de l'administration des finances, de la justice et du militaire. — Evacuation de Livourne par les Français. — Nomination faite par l'empereur de commissaires chargés de traiter de la paix définitive avec la France. — Nouvelles diverses d'Angleterre.*

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.*

### ITALIE.

*De Rome, le 6 mai.*

Le gouvernement compte sur les ressources que doit lui procurer l'édit de réquisition ; & dans cette espérance il a suspendu la vente des biens appartenans à des fondations pieuses. Mais les provinces évacuées par les Français ne sont nullement disposées à obéir à un édit qui les dépouille de leurs effets les plus précieux pour leur donner en échange un papier qui perd déjà plus de 50 pour 100.

Le ministre de la république française a donné une fête très-brillante à l'académie de France, à l'occasion de la paix. Aucune des personnes invitées n'a manqué de s'y rendre. Le concert étoit composé des meilleurs professeurs du pays, qui ont aussi exécuté des airs patriotiques.

L'armée papale vient de subir une grande réforme ; elle est réduite à quatre régimens. Si son entretien doit coûter 500 mille écus, comme on le prétend, il faudra bientôt faire une seconde réforme.

Depuis hier, nous sommes très-alarmés sur l'état du saint-pere. Nous avions espéré qu'il se rétablirait bientôt de sa dernière indisposition ; mais le mal a empiré tout-à-coup. Nous attendons avec inquiétude les effets que produiront les deux saignées qu'on lui a faites.

*De Milan, le 10 mai.*

Le général Buonaparte a formé trois conseils, qu'il a chargés de l'administration des finances, de la justice & du militaire. Les choix sont généralement approuvés. En attendant que la Lombardie soit constituée, elle aura un gouvernement provisoire qui sera dirigé par de bons principes. On ne doute pas que les pays transpadans ne soient unis aux cispadans. Les inquiétudes qu'on avoit sur le sort de Mantoue n'existent plus depuis que l'état de Venise est à la disposition des Français. S'ils sont obligés de donner une compensation à l'empereur, ils préféreroient sans doute de lui céder l'Istrie & d'autres pays qui sont plus à sa bienséance.

On annonce comme très-prochain le départ de Buonaparte. On présume qu'il va à Venise pour y maintenir l'ordre & empêcher que les chefs de l'aristocratie ne soient les victimes de la fureur populaire. Le gouvernement de Venise n'avoit d'autre ressort que la terreur ; ce ressort une fois brisé, il s'est trouvé sans force & réduit à invoquer lui-même le secours des Français.

*De Livourne, le 10 mai.*

La flotille d'Alger, composée de trois frégates, a fait des prises considérables dans ces parages ; à la vue même du port, elle a pris plusieurs bâtimens génois, dont les équipages se sont sauvés à terre. Le capitaine d'un de ces bâtimens a été blessé mortellement par le canon à mitraille.

Il y a quelques jours que trois officiers anglais arrivèrent ici de Florence avec des passe-ports pour s'embarquer sur la première frégate de leur nation qui paroitroit à la vue du port ; mais le gouverneur français leur ordonna de partir après qu'ils eurent séjourné quelque tems.

Le 8 au soir arriva ici de Milan un courrier extraordinaire avec des dépêches du général en chef au général Vaubois & au consul Belleville. Celui-ci fretta aussi-tôt douze bâtimens qui sont destinés à transporter en Corse les troupes françaises en garnison dans cette ville.

Aujourd'hui le commandant français a remis au gouvernement toscan les clefs & tous les forts qui étoient gardés par les Français.

*De Gènes, le 13 mai.*

Il y a eu à Sarzane quelques mouvemens dont on est ici fort alarmé. Des hommes de la dernière classe du peuple chantoient, sur l'air de la *carmagnole*, une chanson contre les administrateurs de l'hôpital. Le gouverneur en a fait arrêter quelques-uns ; mais un attroupement assez considérable ayant demandé leur délivrance, le gouverneur les a fait relâcher. Il a ensuite fait défendre, sous peine de 25 coups de bâton, de chanter dans les rues ; mais cette défense n'a pas produit son effet. On ne sait si ces mouvemens du peuple de Sarzane sont purement accidentels, ou s'ils ont des moteurs secrets. Le voisinage de la république cispadane fait craindre que ces troubles ne puissent avoir des suites fâcheuses.

LIBRARY  
OF THE

## S U I S S E.

De Bâle, le 21 mai.

M. de Deghmann, envoyé de l'empereur près les cantons helvétiques, a reçu avant-hier un courrier de sa cour, qui lui enjoint de partir sur-le-champ pour Vienne. Hier il a fait ses visites d'adieu aux membres de notre gouvernement, auxquels il a annoncé son rappel, & ce matin il est parti. M. Greifenegg, son secrétaire de légation, est provisoirement chargé d'affaires.

Nous craignons également de perdre sous peu M. Barthelemy. Les nouvelles de France, qui nous ont annoncé qu'il sera probablement nommé directeur, ont produit un effet fatal chez nous. Car il seroit impossible de remplacer cet ambassadeur à-la-fois vertueux, habile & modéré, qui a rendu de si grands services aux deux nations.

D'après les dernières nouvelles de Vienne, du 15 de ce mois, le marquis de Gallo, ambassadeur napolitain près le cabinet autrichien, est parti la veille pour Palma-Nova, où il compte trouver le général Buonaparte; ces deux négociateurs étoient convenus d'y échanger les ratifications des préliminaires de paix arrêtés entre la France & l'Autriche. Le premier a dû être de retour à Vienne le 22 de ce mois. On ajoute que l'empereur, vu les services importants que cet ambassadeur a rendus à la maison d'Autriche, va le nommer prince d'Empire.

Le comte de Bartenstein a été nommé par l'empereur pour conclure, conjointement avec le marquis de Gallo & le général Maerfeldt, la paix définitive. On est à présent fondé à croire qu'il ne sera pas question d'un congrès, & que les négociateurs autrichiens & français vont se rendre ici pour convenir de la paix définitive entre les deux puissances: paix dans laquelle l'Empire seroit compris. L'Angleterre fera ensuite, si elle le juge à propos, sa paix particulière avec la médiation de la maison d'Autriche.

Quoique personne ne doute plus que la guerre continentale ne touche à sa fin, on s'étonne pourtant d'appréhender par toutes les lettres d'Allemagne, qu'on continue à travailler aux fortifications de Wurtzbourg, d'Ulm & de Mayence avec une nouvelle activité, & que les députés même ont reçu ordre de se rapprocher des armées. On continue également à organiser la levée en masse de la Hongrie, & on lui a intimé l'ordre de se tenir prête à marcher au premier signal. On prétend que le quartier général du prince Charles va être transféré à Ulm & celui de Moreau à Nancy.

## A N G L E T E R R E.

De Londres, le 26 mai.

M. Fox fit dans la chambre des communes, le 23, la motion qu'il avoit annoncée pour demander la révocation des bills contre *Les criminels de haute-trahison et de sédition*, passés dans la dernière session du parlement. Son discours a été, comme on s'y attendoit, une censure très-amère de la conduite des ministres, & comme on s'y attendoit aussi, la motion n'a eu aucun succès; elle a été rejetée à la pluralité de 250 voix contre 52. Le débat n'a rien eu de neuf ni d'intéressant. M. Pitt n'y a pas parlé.

Le 24, le secrétaire de la guerre, M. Windham, proposa d'accorder aux troupes de terre une augmentation de paie, & de voter pour cet objet une augmentation de sub-

sides, qu'il porta à 224,000 liv. sterl. pour le tems seulement compris depuis le 25 mai 1797, jusqu'au 24 décembre suivant. L'opposition convint de la nécessité de cette mesure, & n'incidenta que sur le mode. Il n'y a aucun doute que cela ne passe en loi.

Il y eut, le 22, à la taverne de Saint-Alban, une assemblée nombreuse, composée des personnes les plus considérables du parti de l'opposition, & dans laquelle on discuta le plan de réforme parlementaire que M. Fox va proposer à la chambre des communes. Cet orateur y développa son plan avec son talent ordinaire. Le duc de Bedford l'appuya avec chaleur. Quelques membres auroient voulu que le droit de voter dans les élections fût étendu à tous les citoyens; ce n'étoit point l'avis de M. Fox ni du duc de Bedford: celui-ci veut cependant que la réforme soit fondée sur la base la plus étendue d'une liberté générale; & il fit la motion qu'une réforme dans le parlement étoit essentielle à la sûreté du pays & à l'affermissement de la partie monarchique de la constitution britannique. Cette motion fut généralement adoptée.

C'est aujourd'hui que M. Fox doit faire sa motion à la chambre des communes. On en espère peu le succès. M. Pitt répétera sa maxime, que cette mesure est bonne mais non dans le moment actuel, & qu'il faut la réserver pour un moment plus tranquille. Il faudra voir quelle impression fera sur le public cette grande discussion. On assure, dans les papiers de l'opposition, que si M. Fox échoue dans cette tentative, ce qui est croyable, il se retirera du parlement; où ses talents & ses efforts sont devenus inutiles.

Il s'en fait bien qu'on soit encore sans inquiétude sur l'esprit d'insubordination qui s'est enraciné dans les équipages des escadres. Quoique l'ordre ait paru rétabli dans ceux de Portsmouth & de Plymouth, ils se sont encore livrés à des excès d'une nature très-dangereuse. Ils ont maltraité & envoyé à terre plusieurs officiers dont il étoient mécontents. A Sheerness le désordre est encore plus grave. Les matelots de plusieurs vaisseaux ont refusé d'obéir à leurs chefs. Ils paroissent vouloir que le lord Howe vienne à leurs bords traiter avec eux comme il a fait pour les escadres de Spithead & de St-Helens. Il est difficile de deviner où cela s'arrêtera.

Les nouvelles d'Irlande continuent d'occuper & d'inquiéter le gouvernement. L'esprit d'insurrection y est toujours menaçant. On espère cependant que la sagesse du vice-roi, le bon esprit du parlement & le secours des troupes nombreuses qu'on y fait passer chaque jour ramèneront l'ordre & la paix dans ce royaume.

Tous ces troubles font desirer plus que jamais à tous les gens sages la fin d'une guerre qui les a produits. M. Pitt paroît lui-même sincèrement desirer la paix mais on doute qu'il puisse la faire; & il y a beaucoup de parisiens que cette grande négociation sera réservée à un autre ministre. On prétend même que le changement seroit déjà fait, si le roi n'avoit une répugnance extrême à mettre la direction de la chose publique entre les mains de M. Fox, qu'il n'aime pas. Ce qui étonne au milieu de tant d'agitations d'une nature si sérieuse, les fêtes, les bals, les spectacles, les concerts, n'ont jamais été plus nombreux ni plus suivis.

Les annuités à 3 pour cent consolidés sont aujourd'hui à 48  $\frac{1}{2}$ . Le nouvel emprunt de 18 millions à 2  $\frac{1}{4}$  pour cent de prime.

Le pa-  
tribution  
Hoche v  
ce qui la  
douché d  
magistra  
envoyé  
senter l'  
députés  
régusiti  
trée dep  
sultat de  
attendant  
saires no  
tendent  
logne pa  
consentir

DÉP.

Depuis  
profond;  
pénurie  
housse se  
il est ind  
en reste  
tidien à  
de tous l  
suères sur  
s'en remp  
attendu. C  
marché va  
Les prix  
attendre p  
si la prov  
coup, il n  
plus cher  
vient si re  
faveur.

Le com  
ples en Au  
la même q  
jours, ave  
On a en  
subi leur i  
fert, jusqu

Le 7 de  
des boursie  
college de  
cinq cents  
fice de la loi  
suisance. Ce  
& le conse  
loyen Fav  
ment aucun  
ce nom que  
qui a survé

**BELGIQUE.**

*De Bruxelles, le 8 prairial.*

Le pays de Berg avoit été imposé à une nouvelle contribution de 1800 mille livres en numéraire ; le général Hoche vient de réduire cette contribution d'un cinquième ; ce qui la porte à 14 cents 40 mille liv. La régence du duché de Berg, le sénat de la ville de Cologne, & les magistratures particulières de plusieurs autres villes, ont envoyé des députés au général Hoche, pour lui représenter l'impossibilité de fournir cette énorme somme. Ces députés sont chargés de montrer l'état des contributions, réquisitions & autres charges supportées par cette contrée depuis l'entrée des Français ; cet état offre un résultat de plus de 200 millions de liv. en numéraire. En attendant une décision du général en chef, les commissaires nommés pour le recouvrement de ces taxes, prétendent le percevoir à la rigueur. Les habitans de Cologne paroissent décidés à tout souffrir, plutôt que de consentir à les acquitter.

**F R A N C E.**

**DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.**

*Du Havre, le 8 prairial.*

Depuis cinq semaines il regne sur notre placé un calme profond ; il ne s'est vendu que des colons, & malgré la pénurie de ce lainage, il n'y a eu ici ni à Rouen aucune hausse sensible. S'il n'arrive pas incessamment de renfort, il est indubitable qu'on s'arrachera à haut prix le peu qui en reste dans la circulation, car il faut un aliment quotidien à nos filatures. Il est arrivé beaucoup de navires de tous les pays avec bon nombre de marchandises. Les sucrés sur-tout sont devenus très-abondans & les magasins s'en remplissent tous les jours ; il en est encore beaucoup attendu. Cependant si l'on en croit les avis particuliers, notre marché va être le plus approvisionné de toute l'Europe : les prix en sont par-tout très-élevés. Au reste, il faut attendre le moment de la grande consommation pour juger si la provision est proportionnée aux besoins. Par contre-coup, il n'arrive point de cafés, parce qu'il est, dit-on, plus cher par-tout ailleurs qu'en France. Cette graine devient si rare de jour en jour, qu'elle finira par reprendre faveur.

*De Paris, le 12 prairial.*

Le commandeur Ruffo, ci devant ambassadeur de Naples en Angleterre, & nommé pour venir résider ici avec la même qualité, est arrivé de Londres, il y a quelques jours, avec une suite assez nombreuse.

On a eu avis de Vendôme que Babouf & Darthé y ont subi leur jugement, & que le premier avoit beaucoup souffert, jusqu'à l'exécution, de la blessure qu'il s'étoit faite.

Le 7 de ce mois, l'administration de l'institut central des boursiers des colleges de Paris, réunis au ci devant college de Louis-le-Grand, a présenté au conseil des cinq cents une pétition tendant à la faire jouir du bénéfice de la loi qui rend les biens aux établissemens de bienfaisance. Cette pétition a été accueillie très-favorablement, & le conseil a donné une commission composée des citoyens Favart, Rouzet & Portiez (de l'Oise). Certainement aucun établissement de bienfaisance ne mérite mieux ce nom que cet institut des boursiers des colleges de Paris, qui a survécu presque seul à la destruction des colleges,

& qui presque seul aussi offre quelque encouragement à l'instruction publique. Un assez grand nombre de jeunes gens, choisis parmi ceux qui montrent le plus de dispositions pour les lettres & les sciences, y sont élevés gratuitement & y trouvent tous les secours dont ils ont besoin pour leurs études. Il y regne une grande émulation ; des exercices publics ont prouvé le succès de l'enseignement ; le zèle & l'intelligence des administrateurs & des maîtres ont suppléé à la modicité des moyens qui sont à leur disposition, pour donner à cet utile établissement le plus d'activité & d'étendue qu'il a été possible.

**C O R P S L E G I S L A T I F.**

**C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S.**

Présidence du citoyen PICHÉARD.

*Suite de la séance du 11 prairial.*

Voici les principaux articles des projets de résolution présentés par Tarbé sur les colonies :

- 1°. Les dispositions de la loi du 4 pluviôse, qui autorise le directoire à envoyer des commissaires à Saint-Domingue, sont rapportées ;
- 2°. Le directoire appellera sur-le-champ ses agens Sonthonax & Raymond ;
- 3°. Tous les jugemens, arrêtés, proclamations de ces agens, contraires à la constitution, sont déclarés nuls & abrogés ;
- 4°. Le directoire est autorisé par la présente à envoyer à Saint-Domingue cinq nouveaux agens pour y exercer les mêmes fonctions que celles attribuées au directoire ;
- 5°. La durée de leur mission sera de dix-huit mois. Tous leurs arrêtés devront être pris à la majorité de trois membres ;
- 6°. Ils devront réunir les conditions pour être électeurs, & ne pourront être choisis parmi les parens des membres du directoire, au degré prescrit par la constitution ;
- 7°. Ils ne pourront exercer aucune mission particulière à Saint-Domingue ; ils ne pourront être intéressés dans aucune entreprise de fournitures pour la république.

Bourdon annonce que les nouvelles arrivées hier de Brest portent, que Sonthonax & Raymond poursuivent leur système de brigandage, quoiqu'ils ne soient restés que deux. Tant de forfaits ne lui paroissent pas devoir rester impunis ; cependant il n'existe aucun mode de responsabilité contre les ministres & les agens du directoire. Il demande qu'il soit nommé une commission pour présenter un projet à ce sujet.

Cette proposition appuyée par Doucet & Boissy, est adoptée.

Le conseil ordonne l'impression du discours de Tarbé, qu'il renvoie à l'examen de la commission des colonies.

Delaite présente un nouvel acte d'accusation contre Sonthonax, qu'il s'étonne d'avoir été soutenu si impudemment par le ministre de la marine. Ce discours sera imprimé.

Le directoire, par un message, annonce que la poste, au lieu de rapporter 12 millions, ainsi qu'on l'avoit espéré, ne produit que 5 millions.

Gilbert rassure le conseil sur les craintes que ce message pourroit inspirer. Non-seulement le déficit dont parle le directoire sera couvert, mais encore on pourra améliorer le sort des rentiers & des fonctionnaires publics.

Le conseil arrête l'impression de ce message & le renvoie à la commission des finances.

Seance du 12 prairial.

On lit une pétition des administrations du département du Bas-Rhin, qui demandent une prolongation du délai déterminé par la loi qui autorise les habitans de ce département, que la guerre a chassés de leurs foyers, à y rentrer.

Bontoux, qui a un rapport prêt, sera entendu demain à deux heures.

Le directoire, par un message, transmet au conseil une justification du ministre de la marine sur le marché conclu par lui avec la compagnie Gaillard. Après avoir établi qu'il n'a pas payé les farines livrées trop cher, & qu'en tous points son opération n'avoit pour objet que de prévenir la famine & étouffer les murmures dans notre marine, il se vante avec orgueil d'avoir conelu plusieurs marchés de cette espece.

Gibert - Desmolières dit que cela est vrai : le ministre s'en félicite ; mais faut-il Fen féliciter ? L'opinant prouve que les farines ont été payées le double de ce qu'elles valoient, & demande l'impression du mémoire justificatif.

Vauvilliers, qui sentient le même avis que le préopinant, fait les calculs que voici :

Le ministre a payé le sac de farine 68 livres ; il faut déduire 3 liv. pour le sac, reste 65 liv. Mais l'espece de farine fournie vaut au plus 32 liv., si même elle les vaut.

La compagnie Gaillard a reçu 1,260,000 liv. ; elle a remis le tiers de cette somme au ministre, c'est-à-dire, 420,000 francs ; elle n'a fourni que les deux tiers des farines, c'est-à-dire, pour 840,000 francs ; mais sur ces 840,000 francs elle a gagné moitié, c'est-à-dire, 420,000 francs : donc le ministre lui a fait cadeau de 420,000 francs, pour qu'elle lui prêtât une somme pareille.

Voilà les opérations dont les ministres se vantent ! Qu'ils continuent, dit Vauvilliers, qu'ils marchent toujours sur la même ligne, & vous ne tarderez pas à recevoir des messages par lesquels on vous annoncera qu'on ne peut pas faire face aux besoins de l'état ; cela n'est pas facile en effet avec une telle administration, & quand on fait payer toutes choses à la nation le double de ce qu'elles valent.

Le mémoire du ministre sera imprimé. On reprend la discussion sur les colonies. Pomme dépose des piéces à la charge des agens du directoire à Cayenne ; elles sont renvoyées à la commission des colonies.

Un autre membre dépose une piéce portant, que Sonthonax a fait confisquer à Saint-Domingue un vaisseau marchand, parce que le capitaine de ce vaisseau n'a pas pu lui produire le certificat de résidence de son armateur qui étoit à Bordeaux.

Cette piéce est renvoyée à la commission des colonies. Villaret-Joyeuse a la parole : il commence par solliciter l'indulgence du conseil pour les premiers pas qu'il fait dans une carrière toute nouvelle pour lui ; mais, dit il, l'honneur que le conseil m'a fait de me nommer de la commission des colonies, quinze ans de séjour dans ces con-

trées, trente ans de service dans la marine, me font un devoir de vous soumettre mes idées.

L'orateur établit d'abord l'importance de nos colonies par rapport à notre commerce & notre marine ; il présente un tableau effrayant des crimes de Sonthonax ; il les a vus en partie ; il a vu brûler le Cap, & Sonthonax jouissant de ce spectacle comme Néron de l'incendie de Rome ; & ce sont les victimes échappées aux flammes ; s'écrie Villaret, qu'un message du directoire vous propose de déclamer enigres ; ce sont ces femmes que j'ai recueillies sur mon bord à demi-nues, tremblantes, explorées, fuyant le sort de leurs sœurs, de leurs amies qui, enlevées par les negres, étoient devenues le jouet & la proie de leur brutalité. Sans doute le directoire a déjà senti l'indécence de ce message ; ouvrage à coup sûr de quelque subalterne complice de Sonthonax & qui n'avoit pas calculé à quelle époque il lui parviendrait au corps législatif.

Villaret est d'avis de déclarer Saint-Domingue en état de siège, jusqu'à ce que la paix soit rétablie, & d'envoyer un général avec une force imposante : il demande sur-tout qu'il soit défendu d'envoyer des commissaires au directoire dans les isles de la France & de la Réunion ; il saisit cette occasion de voter des remerciemens à nos colonies, pour le courage qu'elles ont eu de se conserver à la France.

Ce discours plein de force & qui a fait une vive impression, sera imprimé.

Delleville demande qu'on discute, article par article, projet de Vaublanc, qu'on attendra d'après les vœux présentés par Tarbé & Villaret.

La discussion sera reprise demain.

Bourse du 12 prairial.

|   |  |
|---|--|
| Amsterdam... 60 <sup>5</sup> / <sub>8</sub> , 61 <sup>9</sup> / <sub>16</sub> .     | Lausanne..... 1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> , 4                                      |
| Idem courant... 58 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> , 59 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .   | Londres... 25 l., 24 l. 12 s.  |
| Hamb. 188, 187 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 185, 185 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> . | Inscript.... 25 l. 10 s., 2  |
| Madrid..... 11 l. 17 s.   | Bon <sup>3</sup> / <sub>4</sub> ... 20 l. 5 s.; 7 s. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 5 |
| Mad. effect 14 l., 13 l. 18 s. 9 d.   | Bon <sup>1</sup> / <sub>4</sub> ... 30 l., 27 l. per                                 |
| Cadix..... 11 l. 15 s.  | Or fin..... 102 l. 10  |
| Cadix effect... 13 l. 18 s. 3 d.  | Ling. d'arg..... 50 l. 10  |
| Gènes..... 92 <sup>5</sup> / <sub>8</sub> , 91 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .        | Piastre..... 5 l. 3  |
| Livourne..... 101 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 100.                                | Quadruple.... 79 l. 7 s.   |
| Bâle..... 1, 4.   | Ducat d'Hol.... 11 l. 6  |
| Lyon..... <sup>3</sup> / <sub>4</sub> perte.  | Souverain..... 33 l. 10  |
| Marseille..... au pair.   | Guinée..... 25 l.  |
| Bordeaux..... <sup>1</sup> / <sub>2</sub> perte.                                    |  |

Esprit <sup>5</sup>/<sub>8</sub>, 410 liv. — Eau-de-vie 22 deg., 310 à 360  
— Huile d'olive, 1 l. 6 s. — Café Martinique, 1 l. 19 s.  
— Café St-Domingue, 1 l. 17 s., 18. — Sucre d'Hambour  
2 l. 6 s., 8 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 4 s., 5 s. — Su  
de Marseille, 18 s. 3 d. — Chandelle, 13 s.

Les plus courtes folies sont les meilleures, ou l'Infolieité m  
lui ; 2 vol in-12. A Paris, au magasin de librairie de Dup  
rue de la Loi, n° 15 ; chez Desenne, palais Royal ; Bailly,  
Honoré, vis-à-vis la barrière des Sergens ; Dupuis, cour de l'  
gerie, jardin National des des Tuileries ; & chez les marchan  
nouveautés.